

Descriptif général des travaux

Résidence Louis

5 APPARTEMENTS + 2 garages



Constructions massives certifiées basse énergie



1975

Entreprise Générale de Construction BBV
Rue de Juprelle, 8 - 4432 Alleur - 04/228.82.00 - info@bbvbelgium.com
WWW.BBVBELGIUM.COM

Une promotion immobilière



Table des matières

Qui est le promoteur immobilier de ce projet ?	3
Qui est l'entreprise générale de construction ?	3
Présentation du projet	4
Gros œuvre	6
1. Maçonnerie.....	6
1.1. Béton de fondation	6
1.2 Canalisations.....	7
1.3 Raccordements extérieurs	7
1.4 Protection contre l'humidité	7
1.5 Planchers en prédalle / hourdis du rez-de-chaussée.....	7
1.6 Planchers en prédalle / hourdis des étages.....	7
1.7 Maçonnerie d'élévation des murs extérieurs	8
1.8 Murs intérieurs	8
1.9 Cheminées.....	9
1.10 Seuils.....	9
1.11 Aciers	9
1.12 Linteaux.....	9
1.13 Ventilations.....	9
1.14 Boucle de terre	9
1.15 Terrasses	10
2. Charpente.....	10
3. Toiture plate.....	10
3.1 Composition du complexe.....	10
3.2 Etanchéité des rehausses d'acrotère	10
3.3 Chanfreins	11
3.4 Rives alu pour acrotères	11
3.5 Velux.....	11
4. Menuiserie extérieure	11
5. Rejointoiement des maçonneries	11
6. Remblais bruts-ensemencement.....	12
Les parachèvements.....	13
Parachèvement des communs.....	13
1. Revêtement des sols	13
2. Escalier	13
3. Electricité	13
4. Locaux techniques	13

5. Menuiseries intérieures.....	13
6. Vidéophonie	14
7. Lutte contre l'incendie.....	14
Parachèvement des appartements.....	14
1. Menuiserie intérieure	14
1.1 Portes intérieures	14
1.2 Parquet	14
2. Mur et plafond.....	15
3. Chape, isolation thermique et phonique des sols.....	15
4. Carrelage - faïence.....	15
5. Chauffage au gaz de ville	16
6. Electricité	17
7. Sanitaire	19
8. Ventilation	20
9. Vidéophonie	20
10. Cuisine équipée.....	20
Remarques générales.....	22
Notes.....	23

Qui est le promoteur immobilier de ce projet ?

EM IMMO (enregistrée sous le numéro d'entreprise BE0836.466.632) est une société de promotion immobilière qui développe de nombreux projets ambitieux en région liégeoise. Elle est pilotée par un comité de gestion qui réunit divers savoir-faire et personnalités unanimement reconnus dans le domaine de la construction.

EM IMMO représente une réelle synergie de compétences.

EM IMMO est le promoteur qui s'appuie sur son partenaire, l'entreprise générale de construction **BBV**, en vue de concrétiser tous ses projets immobiliers et, notamment les 5 appartements décrits dans ce descriptif.

Qui est l'entreprise générale de construction ?

BBV Groupe (enregistrée sous le numéro d'entreprise BE0415.800.990) est une entreprise générale de construction qui a été fondée en 1975. Notre entreprise, à caractère familial, a pris une place de plus en plus active sur le marché de la construction à partir de l'année 2000. Depuis, elle n'a cessé de se développer et d'agrandir la gamme de services proposés à ses clients. **BBV** compte, à ce jour, plus de **300 réalisations** à son actif en province de Liège.

Comme vous le lirez dans ce descriptif des travaux, notre entreprise dispose du savoir-faire nécessaire à l'édification de "**Constructions Massives**" certifiées "**Basse Energie**", conformes aux requis énergétiques en vigueur. Par ailleurs, **BBV** a le contrôle technique du gros-œuvre fermé ainsi que de la menuiserie extérieure via ses deux filiales : **BBV GO** (BE0838.700.701) et **BBV ALU** (BE0833.946.909). L'entreprise dispose également d'une équipe de finisseurs qui prépare chaque logement avec soin avant le transfert de propriété.

L'objectif de l'entreprise est de mettre à disposition de son client son expérience et son savoir-faire pour qu'il puisse vivre son projet en toute sérénité.

Au fil des années, **BBV**, entreprise générale de construction, a gagné la confiance de plusieurs sociétés de promotions immobilières dont le but principal est de

vendre des biens luxueux dans des endroits d'exception tout en se reposant sur un constructeur fiable, solide et ayant fait ses preuves. Les actionnaires de ces sociétés proviennent de différents horizons et enrichissent jour après jour les réflexions sur l'avenir du parc immobilier wallon, les techniques de construction et les besoins spécifiques de celui-ci.

Présentation du projet

BBV réalise pour le compte du promoteur un ensemble immobilier composé 5 appartements édifiés Rue Jean-Lambert Kepenne à 4040 HERSTAL. La superficie totale dédiée au projet est d'environ 590 m².

L'immeuble comprend :

- ✓ 2 appartements au rez-de-chaussée **1 et 2 chambres** de respectivement 100 m² et 70 m² comprenant une vaste terrasse
- ✓ 3 appartements au premier étage **1, 2 et 3 chambres** de respectivement 70 m², 75 et 115 m²

Dans un souci de clarté, la terrasse, le garage et le parking ne sont pas repris dans les m². Les surfaces renseignées sont des superficies brutes.

Rez-de-chaussée

1. 2 * garages - emplacements voitures ;
2. 8 emplacements de parkings
3. Hall d'entrée commun
4. 2 * local compteur ;
5. 1 * local poubelles ;
6. 1 * local entretien

Appartements 1 : **2 chambres**, 1 hall, 1 salle-de-bain, 1 WC indépendant, 1 living, 1 cuisine ouverte, 1 hall de nuit, 1 terrasse, 1 buanderie - 100 m²

Appartements 2 : **1 chambre**, 1 hall de nuit, 1 buanderie, 1 salle-de-bain, 1 WC indépendant, 1 living, 1 cuisine ouverte, 1 terrasse - 70 m²

Etage 1

Appartements 3 : **3 chambres**, 1 hall, 1 buanderie, 1 salle-de-bain, 1 WC indépendant, 1 rangement, 1 living, 1 cuisine ouverte, 1 hall de nuit, 1 terrasse - 115 m².

Appartements 4 : **1 chambre**, 1 hall de nuit, 1 buanderie, 1 salle-de-bain, 1 WC indépendant, 1 living, 1 cuisine ouverte, 1 terrasse - 70 m²

Appartements 5 : **2 chambres**, 1 hall de nuit, 1 buanderie, 1 salle-de-bain, 1 WC indépendant, 1 living, 1 cuisine ouverte, 1 terrasse - 75 m²

Détails architecturaux :

Depuis plus de 20 ans, BBV réalise des immeubles luxueux et met un point d'honneur à utiliser des matériaux nobles et à soigner l'aspect esthétique. L'immeuble est homogène et bien intégré dans le profil du terrain naturel. Les matériaux suivants sont retenus :

- ✓ briques en provenance d'un grand fabricant belge - Vandersanden
- ✓ bardage
- ✓ châssis PVC ton gris, y compris les coulissants et porte d'entrée
- ✓ volets en ALUMINIUM à coupure thermique ton gris pour les châssis situé au niveau du sol
- ✓ joints ton moyen sur le tout le volume.

En façades avant et arrière, des baies vitrées bien proportionnées s'inscrivent harmonieusement dans le volume de l'immeuble. Des assemblages de châssis complètent l'homogénéité des façades.

Des terrasses accessibles par le living au travers de châssis coulissants sont astucieusement positionnés garantissant à chaque copropriétaire un espace privé et intime tout en étant à l'extérieur.

Cette démarche architecturale confère un effet visuel homogène à l'immeuble, intuitivement bien inscrit dans le paysage.

Les abords seront aménagés en lien avec les prescriptions urbanistiques.

2 places de parking (intérieure ou extérieure) par logement complètent l'offre.

Gros œuvre

Remarques préliminaires :

Les fouilles sont ouvertes aux dimensions voulues pour l'implantation du bâtiment ainsi que pour les appareils d'égouttage (chambre de visite, dis connecteur, ...)

NB : Des vide-ventilés sont prévus dans l'entreprise.

Un empiérement d'accès au chantier est prévu à concurrence d'un camion de 16 tonnes, calibre 0/60, tous les 6 mètres.

1. Maçonnerie

1.1. Béton de fondation

Référence :

Labo LRL, spécialisé en étude géotechnique

Labo LRL, Ingénieur des constructions et de stabilité

BAUC, bureau d'Architectes de Liège

BAUC, bureau énergétique de Liège

Proj'immo SRL, CSS

Knops, géomètre

L'assise du bâtiment est au minimum 80 cm sous le niveau du sol aménagé (à l'abri du gel). Les spécialistes, mentionnés ci-dessus, ont pris la décision d'asseoir l'immeuble sur un radier.

1.2 Canalisations

Les canalisations en PVC sont placées suivant un plan de principe défini, au cas par cas. Elles permettent l'évacuation des eaux fécales, des eaux usées et des descentes d'eaux pluviales.

Les canalisations de diamètre approprié sont raccordées entre elles par des coudes, T et Y et placées en pente régulière vers les appareils d'assainissement prévus au plan et/ou vers la chambre de visite avant l'égout.

1.3 Raccordements extérieurs

Les divers raccordements aux énergies sont effectués par le promoteur mais ne sont pas compris dans le prix de vente de l'appartement. Un montant forfaitaire est à ajouter pour chaque logement. Les travaux sont réalisés par les compagnies concernées (RESA-TECTEO, CILE, PROXIMUS, RESA-ALG).

1.4 Protection contre l'humidité

La pose de dibas protège la maçonnerie d'élévation contre l'humidité ascensionnelle. Des « dibas » sont systématiquement posés au pied des maçonneries d'élévation. L'entrepreneur et l'architecte veillent à ce que les « dibas » soient placés suivant les règles de l'art.

1.5 Planchers en prédalle / hourdis du rez-de-chaussée

Les planchers sont constitués de prédalles ou hourdis en béton lourd de surcharge utile de 350Kg/m². Suivant indications de l'architecte ou du bureau d'études.

1.6 Planchers en prédalle / hourdis des étages

Idem plancher du rez-de-chaussée. Suivant indications de l'architecte ou du bureau d'études.

1.7 Maçonnerie d'élévation des murs extérieurs

La maçonnerie d'élévation a une épaisseur totale de 39 cm. Elle démarre à partir de l'assise du hourdis du rez-de-chaussée et se compose comme suit :

- ✓ Parement en briques de terre cuite module 21/10/6.5 (58 pces / m²)
- ✓ Creux ventilé
- ✓ Panneau isolant de **12 cm de PUR** placé contre la paroi chaude en maintenant la lame d'air.
- ✓ Blocs de béton de 14 cm d'épaisseur.

N.B : en vue d'isoler l'immeuble d'une manière optimale, l'isolant est posé contre le mur de blocs préalablement à la maçonnerie de parement.

La liaison entre les murs de béton d'argex et les briques est assurée par des crochets en galvanisés avec T goutte d'eau. La ventilation du creux est quant à elle assurée par des joints verticaux entre briques évidés en bas des murs et au-dessus des linteaux.

1.8 Murs intérieurs

Tous les murs intérieurs sont en blocs de béton léger de structure. Les murs porteurs sont en béton armé de 14 ou 19 cm. Les cloisons ont une épaisseur de 9 cm.

Les maçonneries mitoyennes sont composées d'un double mur sandwich Ils sont composés d'un bloc de béton d'argex plein de 14 cm, une laine de roche acoustique de 3 cm et un bloc de béton d'argex de 14 cm.

Des blocs Ytong sont retenus en vue d'éviter le pont thermique entre le plancher du rez de chaussée et les maçonneries d'élévation.

1.9 Cheminées

Pour les techniques spéciales (chauffage, VMC, ...) les cheminées consistent en conduits CLV dont la répartition est étudiée au cas par cas.

1.10 Seuils

Les seuils de portes et fenêtres sont réalisés en pierre bleue (petit granit), épaisseur 6 cm, largeur 20 cm minimum avec débordement avant et larmier. Eventuellement (suivant plans) débordement latéral de 5 cm de part et d'autre de la baie, lorsque cela est possible. Le chant vu est meulé, la face supérieure est meulée. La pose est exécutée au mortier de ciment.

La porte d'entrée a un **seuil avec talon**.

1.11 Aciers

- Cornières galvanisées pour baies extérieures
- Poutrelles métalliques protégées contre la rouille (enduites de 2 couches de minium)

1.12 Linteaux

Les linteaux des baies extérieures sont réalisés en **briques**.

1.13 Ventilations

L'extraction de la ventilation est assurée via des conduits CLV.

1.14 Boucle de terre

Le bouclage du conducteur de terre s'effectue à l'endroit du compteur d'électricité qui se situe dans le local technique au rez-de-chaussée. Le câble de cuivre d'une section de 35 mm² est placé sur périmètre.

1.15 Terrasses

Les appartements 1 et 2 disposent d'une grande terrasse en klinkers. Les appartements 3 et 4 disposent d'une magnifique terrasse en béton architectonique. L'appartement 5 dispose d'un balcon couvert.

L'acquéreur pourra y accéder par une porte coulissante lorsque l'accès est dans le living. Un garde-corps métallique laqué en « couleur châssis » délimite les parties exposées sauf pour les appartements 1 et 2.

2. Charpente

La charpente est réalisée en hourdis en béton.

3. Toiture plate

3.1 Composition du complexe

- Chape de pente avec une moyenne de 9 cm.
- Pare-vapeur, film PE 0,2 mm d'épaisseur ;
- Isolant PIR en panneaux rigides de 12 cm d'épaisseur ;
- Habillage du bloc d'acrotère par des panneaux. Le bloc d'acrotère est en ytong afin d'éviter le pont thermique avec le plancher des hourdis ;
- Membrane d'étanchéité suivant les strictes prescriptions du fabricant et les règles de l'art.

3.2 Etanchéité des rehausses d'acrotère

Ce poste consiste en :

- L'étanchéité des rehausses d'acrotère (min 15 cm) ; suivant les strictes prescriptions du fabricant et les règles de l'art ;
- La fixation mécanique de la membrane sur un panneau multiplex fixé sur la tête du mur d'acrotère ;
- Sont compris : les raccords soignés avec les flashing et autres membranes en attente.

3.3 Chanfreins

Il sera fait usage de chanfreins le long des raccords entre la toiture plate et les remontées d'acrotère, afin d'assurer une étanchéité soignée et efficace.

3.4 Rives alu pour acrotères

Fourniture et pose des profils de rive en aluminium suivant les réglementations en vigueur et les strictes prescriptions du fabricant.

3.5 Velux

Suivant les prescriptions des pompiers, un exutoire de fumée est présent dans les communs.

4. Menuiserie extérieure

Menuiseries sur mesure réalisées en PVC fabriqué en Belgique. Couleur ton gris. Les châssis sont réalisés avec double bête, double vitrage isolant ($U_g=1.0$), et joint d'étanchéité périphérique conformément à la dernière norme en vigueur.

Les vitrages de l'entièreté des menuiseries respectent scrupuleusement la norme NBN S23-002. C'est-à-dire le feuilletage du verre pour les portes et fenêtres dont la hauteur d'allège est inférieure à 90cm ainsi que l'épaisseur du verre en fonction de la surface du vitrage.

Porte d'entrée commune avec double frappe, double bête, et joint d'étanchéité automatique « Kaltefeind ».

La porte de garage est du type sectionnelle, motorisée, ton gris, de marque HÖRMANN.

Les appartements A1 et A2 sont équipés de volets à coupure thermique à toutes les fenêtres (électriques pour les grands volets).

5. Rejointolement des maçonneries

Le rejointoiement est réalisé en ciment naturel. Les joints entre les bâtées de fenêtres et les châssis sont réalisés en silicone transparent.

Des joints verticaux évidés au bas des murs et au-dessus des baies de fenêtres permettent la ventilation du creux de la maçonnerie.

6. Remblais bruts-ensemencement

Ce poste comprend la remise en place des terres aux alentours immédiats du bâtiment.

Une pelouse est semée dans les 4 mois de la livraison du premier appartement.

Les parachèvements

Parachèvement des communs

1. Revêtement des sols

Les sols des espaces communs sont parés de marbre du Jura. L'entièreté des espaces garage, locaux techniques et poubelles présente un béton lissé.

2. Escalier

L'escalier est revêtu de marbre du Jura. Il est muni d'une main courante en aluminium de ton gris.

3. Electricité

Les espaces communs sont munis de différents points lumineux à détecteurs. Des éclairages de secours sont également prévus.

4. Locaux techniques

Au rez-de-chaussée, sont présents un local pour les compteurs gaz, électricité, eau ainsi qu'un espace poubelles. Un local destiné au personnel d'entretien est également aménagé.

5. Menuiseries intérieures

Les portes des espaces communs prennent en compte les recommandations des pompiers.

6. Vidéophonie

Près de la porte d'entrée, un poste de vidéophonie est présent. Il est muni des différentes sonnettes ainsi que d'une caméra à vision nocturne. Le choix peut alors être fait de déverrouiller la porte depuis l'appartement.

7. Lutte contre l'incendie

Les communs répondent aux normes les plus strictes de lutte contre l'incendie. A cette fin, des extincteurs sont présents ainsi qu'une signalisation adéquate.

Parachèvement des appartements

1. Menuiserie intérieure

1.1 Portes intérieures

La porte d'entrée de l'appartement est antieffraction. Renforcée par des tôles en aluminium, une serrure multipoints, un cylindre de sécurité, elle dispose d'un judas optique.

Pour les portes dans les appartements, la base consiste en une porte à chant plat tubulaire, placage chêne blanchi ; ébrasements et chambranles placage chêne blanchi ; quincaillerie en inox ; verni incolore.

Option : D'autres finitions peuvent être obtenues sur demande pour les portes intra-appartement.

1.2 Parquet

Les chambres sont revêtues d'un parquet stratifié, de type Quick Step ou similaire, posé sur un film acoustique. Les espaces avec parquet disposent de plinthes en bois.

2. Mur et plafond

Le plafonnage est de type « Knauf » ou similaire et exécuté sur tous les murs en blocs et sur dalles de hourdis.

Les enduits sont prêts pour le travail du peintre : c-à-d faisant l'objet de petites finitions possibles (planéité, réparation, rebouchage).

De plus, après un an, il appartient à l'acquéreur de poser un joint d'Elastofil sur les crans laissés aux anglées par le plafonneur.

Remarque : Les pièces métalliques à plafonner sont recouvertes préalablement d'un treillis et enduites afin d'éviter toutes fissurations et taches de rouille.

3. Chape, isolation thermique et phonique des sols

Une isolation thermique PUR projetée est prévue dans chaque unité d'habitation à raison de 10 cm pour le rez-de-chaussée et de +/-4 cm pour l'étage. Une isolation phonique est prévue sur les sols du premier étage. A tous les niveaux, il est prévu une chape de +/- 8 cm exécutée au sable du Rhin prête à recevoir un carrelage ou un parquet d'une épaisseur de +/- 10mm. La chape est armée d'un treillis galvanisé à mailles 50/50/02 ou de fibres.

4. Carrelage - faïence

Sont compris dans le poste carrelage :

Carrelage au sol dans living, cuisine, hall d'entrée, WC, vestiaire, buanderie, bureau et salle de bains.

Habillage de la baignoire avec regard de visite.

Faïences dans les salles de bains sur une hauteur de 2,10 mètre.

Plinthes dans toutes les pièces carrelées.

Prix public carrelage : 32,5 €/ m² htva (fournisseur agréé par BBV SPRL)

Prix public plinthes : 9€ / mct htva (fournisseur agréé par BBV SPRL)

5. Chauffage au gaz de ville

Les marques et types de matériel proposés sont donnés à titre indicatif et peuvent être remplacés à tout moment par du matériel similaire et de qualité équivalente.

Dans les conditions normales d'utilisation, les températures s'établiront comme suit :

+ 18°C pour les chambres et le hall

+ 22°C pour le séjour et la cuisine

+ 24°C pour la salle de bains.

Sauf stipulation contraire au métré, le chauffage gaz de base comprend :

- ✓ Chaudière RENOVA BULEX ou similaire, d'une puissance proportionnelle à la déperdition globale du bâtiment.

La chaudière comprend :

- ✓ 1 aquastat de régulation,
- ✓ 1 aquastat maxi,
- ✓ 1 thermostat de sécurité,
- ✓ 1 thermomètre,
- ✓ 1 robinet de vidange,
- ✓ 1 robinet d'alimentation,
- ✓ 1 buse d'évacuation des fumées,
- ✓ 1 vase d'expansion avec soupape de sécurité et manomètre (capacité en fonction du volume d'eau de l'installation)
- ✓ Préparateur d'eau chaude incorporé avec priorité sanitaire.
- ✓ Jaquette en tôle d'acier isolé.
- ✓ Brûleur de type atmosphérique.
- ✓ Circulateur de marque MYSON, GRUNFOSS, STORK ou similaire à vitesse variable.

Corps de chauffe par radiateurs à panneau d'acier pré peint blanc cassé.

Vanne thermostatiques COMAP, BEGEMAC ou similaire à chaque radiateur.

Tuyauterie MULTISKIN COMAP, VPE ou similaire placée en chape.

Alimentation gaz, départ compteur de base

Câblage et mise à feu.

Les locaux suivants ne sont pas chauffés : WC, vestiaire, hall de nuit.

Option : Chaudière gaz à condensation et plus économique.

NB : Compris dans le prix, une chaudière à condensation gracieusement offerte.

6. Electricité

Les marques et types de matériel proposés sont donnés à titre indicatif et peuvent être remplacés à tout moment par du matériel similaire et de qualité équivalente.

L'installation est exécutée conformément à la réglementation technique en vigueur au moment de l'élaboration du présent descriptif des travaux.

Le tubage est encastré dans les murs, sols et plafonds des locaux d'habitation. Il est apparent dans les locaux non plafonnés (garage, cave...)

- ✓ Interrupteurs de marque LEGRAND NILOE ou similaire de type à bascule.
(Les appareils d'éclairage ne sont ni fournis ni posés)
- ✓ Prises de courant assorties.
- ✓ Coffret type 36 modules à fusibles automatiques.
- ✓ Différentiel général 300 mA, différentiel (Salle de bains, lave-vaisselle, séchoir, machine à laver) 30 mA.
- ✓ Tubage TV, fils et prise et tubage RTT, fils et prise.
- ✓ Sonnette de type carillon fonctionnant sur le secteur commandée par bouton avec porte nom sur la porte d'entrée.

- ✓ Raccordement à la boucle de terre ainsi que réalisation des liaisons équipotentielles principales et secondaires.
- ✓ Vidéophone 1 poste intérieur et 1 poste à rue
- ✓ Thermostat avec fils.
- ✓ Réception par un organisme agréé.
- ✓ Installation prévue pour la téléphonie, internet et télévision via VOO (voir ci-dessous télédistribution) et via PROXIMUS (voir ci-dessous RJ45).

NB : Colonne de raccordement comprise.

Répartition des éléments électriques au travers des pièces.

Garage : 1 point lumineux à 1 direction + 2 prises.

Buanderie : 1 point lumineux à 1 direction + 1 prise + 1 prise machine à laver + 1 prise séchoir + alimentation de la chaudière et de la VMC.

Living : 2 points lumineux à 2 directions + 4 prises + 1 prise double + 1 tubage télédistribution + 1 tubage RJ45 + 1 tubage thermostat + 1 tubage vidéophonie.

Cuisine : 1 point lumineux à 1 direction + 1 point lumineux s/ meuble à 1 direction + 3 prises + 2 prises double + 1 prise pour lave-vaisselle + 1 prise pour four + 1 prise pour taque de cuisson.

WC indépendant : 1 point lumineux à 1 direction.

Hall de nuit : points lumineux à plusieurs directions

Salle de bain : 2 points lumineux à 1 direction + témoin + 1 prise double

Chambre 1 : 1 point lumineux à 2 directions + 2 prises + 1 prise double + 1 tubage télédistribution + 1 tubage RJ45.

Chambre 2 : 1 point lumineux à 1 direction + 3 prises.

Chambre 3 : 1 point lumineux à 1 direction + 3 prises.

Rangement : 1 point lumineux à 1 direction.

Extérieurs : 1 point lumineux à 1 direction + 1 prise.

7. Sanitaire

Les marques et types de matériel proposés sont donnés à titre indicatif et peuvent être remplacés à tout moment par du matériel similaire et de qualité équivalente.

Avant le début des travaux, l'acquéreur est consulté par l'installateur afin de déterminer l'emplacement exact de l'équipement prévu.

L'installation est exécutée conformément à la réglementation technique en vigueur au moment de l'élaboration du présent descriptif des travaux.

L'installation sanitaire comprend les alimentations eaux chaudes et froides ainsi que les décharges des appareils suivants :

- ✓ 1 x baignoire en acrylique blanche 170 x 70 cm avec ses accessoires.
- ✓ 1 x mitigeur Bains/douche GROHE eurosmart avec sa pomme de douche et flexible GROHE.
- ✓ 1 x douche avec tub à fond plat et avec sa paroi vitrée claire 8mm.
- ✓ 1 x colonne de douche GROHE EUPHORIA avec thermostat et aqua-dimmer. Douche de tête Ø 260 mm + douchette à main 1 jet.
- ✓ 1 x WC suspendu avec ses accessoires.
- ✓ 1 x lave-mains et ses accessoires.
- ✓ 1 x robinet froid lave-mains.
- ✓ 1 x robinet de passage pour lave vaisselles.
- ✓ 1 x alimentation froide pour machine à laver + décharge.
- ✓ 1 x alimentation de la chaudière + décharge.
- ✓ 1 x raccordement compteur.
- ✓ Tuyauterie en multicouche ou équivalent (PPM).
- ✓ 1 x alimentations chaude et froide pour la cuisine

Equipements des salles de bains :

Pour les SDB des appartements 1 et 2 chambres (niveaux 0 et +1)

- ✓ 1 x miroir 60 x 80 cm

- ✓ 1 X **meuble évier** comportant 2 tiroirs de 80 cm large ALLIBERT SANTIAGO, chêne Halifax
- ✓ 1 douche (voir détails ci-dessus)

Pour les SDB des appartements 3 chambres (niveau +1)

- ✓ 1 x miroir 60 x 80 cm
- ✓ 1 X **meuble évier double vasque** comportant 2 tiroirs de 120 cm large ALLIBERT SANTIAGO, chêne Halifax
- ✓ 1 baignoire telle que décrite ci-dessus avec pare-bain et colonne de douche

8. Ventilation

Un système mécanique simple flux RENSON C+ EVO III Healthbox SMARTZONE est prévu dans chaque unité d'habitation. Il permet d'extraire l'air vicié des locaux humides tels que la cuisine, la salle de bain, le WC et la buanderie. L'air frais rentre par les locaux secs, au travers des grilles de ventilation auto-réglables placées dans le vitrage des châssis.

9. Vidéophonie

Dans chaque habitation est présente une unité de vidéophonie.

10. Cuisine équipée

Chaque appartement dispose d'une cuisine équipée munie de meubles « Ballerina » alliant un **design italien** à une **fabrication allemande**. Les meubles sont en panneaux stratifiés de 19mm d'épaisseur, leurs fonds sont en panneaux de 9mm d'épaisseur, garantissant ainsi une meilleure robustesse du meuble à travers le temps en regard des meubles généralement proposés sur le marché. De plus, le plan de travail est en stratifié à haute résistance H4 avec des chants en PVC à angle droit. La cuisine dispose de grands tiroirs casseroles, d'une poubelle sous l'évier ainsi qu'un évier inox BLANCO avec son mitigeur **garanti 5 ans**.

Les tirants sont en acier brossé et les charnières sont auto-freinées afin de vous permettre une manipulation optimale et discrète de votre mobilier.

Deux finitions esthétiques sont possibles :

- Stratifié RESOPAL : stratifié blanc à très haute résistance et anti jaunissement
- Stratifié pour les couleurs ou structures naturelles (bois, béton, ...).

Cette belle cuisine est équipée d'électroménagers pour rendre son expérience encore plus enviable :

- ✓ Frigo 240L
- ✓ Congélateur 3 tiroirs
- ✓ Four micro-onde intégré
- ✓ Four multifonctions (8 fonctions) dont air pulsé, décongélation, grill, turbo grill, ...
- ✓ Taque vitrocéramique à touches sensibles avec zone extensible
- ✓ Lave-vaisselle économique A++, avec panier
- ✓ Eclairage spots led réparti sous les meubles hauts

Tous ces électroménagers sont de marque allemande **AEG** ou équivalent.

Remarques générales

Tous les travaux décrits ci-dessus sont réalisés selon les règles de l'Art.

L'association et/ou l'architecte se réserve(nt) le droit de modifier le présent descriptif des travaux dans le but d'améliorer la qualité constante des travaux en fonction de l'évolution technique de construction.

Le descriptif des travaux est remis aux acquéreurs à titre purement informatif. Il ne constitue pas un document contractuel.

Notes